

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE COL-BAG

Madame, Monsieur,

Le bureau de l'association Col-BAG est heureux de vous convier à l'Assemblée Générale de notre association qui aura lieu à la Maison des Associations de Bailleau-Armenonville le 17 Mai 2019 à 20h00.

L'ordre du jour est le suivant :

- Vente des cartes 2019 (adhésion annuelle 5 €)
- Ouverture et rapport moral par la présidente
- Rapport sur les actions menées en 2018
- Compte rendu financier
- Perspectives
- Questions diverses
- Election du conseil d'administration
- Pot de l'amitié

La participation aux votes est réservée aux personnes à jour de leur cotisation 2019.

Vous pouvez inviter toute personne répondant aux conditions définies par l'article 6 des statuts et désirant être informée sur les actions menées par notre Association.

Si vous ne pouvez vous déplacer, vous trouverez derrière une procuration qui vous permettra de donner pouvoir à la personne que vous désirez.

Dans l'attente de vous retrouver toutes et tous à cette réunion, nous vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les plus cordiaux.

Le Bureau Col-BAG



PROCURATION

Je soussigné(e) (nom, prénom) demeurant à donne
pouvoir à (nom, prénom)pour me représenter et prendre part aux
votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association COL-BAG du
17 Mai 2019 qui se tiendra à la Maison des Associations de Bailleau-Armenonville à
20h00. (sous réserve d'avoir acquitté son adhésion)

Date et signature